

Des risques pour le programme de dépistage du cancer du sein dans le Jura ? Rémy Meury (CS-POP)

Mi-juillet, la Société suisse de radiologie (SSR) tirait la sonnette d'alarme sur le fait que la grille tarifaire Tardoc, qui remplacera Tarmed dès 2026, risquait de mettre en danger les programmes cantonaux de dépistage du cancer du sein. La rémunération pour une mammographie de dépistage pourrait diminuer de 60%. Cette évaluation n'est pas confirmée par les assureurs notamment. Mais le risque que les coûts ne soient plus couverts existe bel et bien. Ainsi, le danger de voir disparaître les programmes de dépistage est bien réel. La Ligue suisse contre le cancer a d'ailleurs d'ores et déjà manifesté son inquiétude à ce sujet.

Pour rappel, le Jura s'est manifesté clairement en faveur de la gratuité de ce dépistage, ce qui n'est pas le cas dans tous les cantons. Après le dépôt d'une motion interpartis en septembre 2017, qui sera largement adoptée en janvier 2018, le Parlement a par anticipation en décembre 2017, maintenu la gratuité du programme de dépistage en augmentant la rubrique budgétaire de 70'000 francs. Aux yeux d'une large majorité de député-es cette mesure de prévention dans la lutte contre le cancer le plus fréquent chez les femmes est à soutenir et à développer.

Cette volonté politique a porté ses fruits. Selon les rapports d'activité de l'Association pour le dépistage du cancer BEJUNE (ADC BEJUNE), la gratuité dans le Jura contribue grandement au succès du programme puisque ce sont quelque 64% annuellement des femmes invitées qui participent au programme en effectuant une mammographie. Mais l'objectif d'augmenter encore cette proportion doit être une priorité, notamment dans une politique de prévention sanitaire déterminée. Les tarifs Tardoc risquent fort, malheureusement, d'impliquer l'inverse. Même si Prio.swiss, faîtière des assurances, conteste la position de la SSR, aucun élément concret n'est venu contredire le risque évoqué par les radiologues.

D'où nos questions au Gouvernement :

- 1. La mise en danger des programmes cantonaux de dépistage du cancer du sein est-elle une réalité, et dans quelle mesure, comme le redoutent la Société suisse de radiologie et la Ligue suisse contre le cancer ?**
- 2. Confirme-t-il la position selon laquelle un des moyens de réduire les coûts de la santé est de développer la prévention, en l'occurrence et de manière générale ?**
- 3. Entend-il faire savoir clairement à qui de droit qu'il est impératif de maintenir les programmes cantonaux de dépistage du cancer du sein et qu'il faut renoncer à faire pression sur les tarifs en vigueur pour les mammographies ?**
- 4. Dans tous les cas, est-il prêt à envisager des mesures pour soutenir le maintien du programme de dépistage dans le Jura si celui devait être mis en danger ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)

- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Créatin-Schumacher (CS-POP)
- Céline Blaser (Verts)
- Vincent Schmitt (Verts)

Intervention déposée officiellement le 03 septembre 2025